M. Straessen revint alors sur le théâtre du crime et releva la malheureuse étendue sans connaissance dans une mare de sang. Un médecin, mandé en hâte, lui donna les premiers soins et la gendarmerie fut prévenue. La victime donna d'une voix affaiblie les détails de la scène et fit connaître le nom de l'assassin. Celui-ci était traqué depuis trois semaines par la police. Sans ressources il s'était rendu chez la veuve Van Lokeren, qu'il savait habiter seule et posséder quelques économies. L'état de la victime laisse peu d'espoir de la sauver. L'assassin a pu être arrêté.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX.* — *Déclarations de naissances du 16 juillet.* — Adolphe Lepoutre, rue de l'Ouest, 2. — Marie Renaud, rue du Tilleul, impasse Nabuchodonosor, 12. — Moïse Annout, rue de Condé, cour Vromant, 27. — Elise Raiter, rue d'Estaing, cour Béhague, 1. — *Mariages.* — Edmond Clacys, 24 ans, tisserand, rue Jemmappes, et Octavie Hoorebeke, 19 ans, tisserande, rue de Jemmappes. — Prosper Roussel, 32 ans, tisserand, rue de l'Alma, fort Frasez, et Marie Dupont, 25 ans, journalière, rue de l'Alma, fort Frasez. — Camille Vanroosbeke, 25 ans, tisserand, rue Thèle, 15, et Léontine Lepoutre, 23 ans, rue Thèle, 15. — Noël Couvreur, 29 ans, employé de commerce, rue d'Alma, 178, et Marthe Blauwart, 21 ans, repasseuse, rue de Lille, 84. — Félix Malengreaux, 27 ans, journalier, rue du Chemin de Fer, 67, et Georgina Bayens, 25 ans, colporteuse, rue du Chemin de Fer, 67. — Georges Vancolbert, 24 ans, mouleur, boulevard de Strasbourg, et Philomène Funcq, 22 ans, repasseuse, rue de la Basse-Masure. — *Déclarations de décès du 16 juillet.* — Zélie Glorieux, 3 ans 4 mois, rue du Chemin de Fer, 59. — Jean Timmer, 4 mois, rue du Nouveau-Monde, 23. — Léon Delignies, 43 mois, rue Thèle, 34. — Stanislas François, 43 ans, rue du Boucher de Perthes. — Henri Chantry, 4 ans, rue de la Perche, fort Sion, 21.

CROIX. — *Déclarations de naissances du 9 au 15 juillet.* — Zoë Florin, rue Saint-Pierre. — Henri Cuvelier, à la Bleuelle. — Hélène Lodewyckx, fort Boulanger. — Désiré Rambour, Grande-Rue. — Jeanne Liard, rue de l'Amiral Courbet. — Jeanne Derasse, rue des Ogiers. — Roger Goffin, Grande-Rue. — Louis Boussemart, rue Neuve. — Jean-Baptiste Debusne, rue des Jardins. — Hélène Ornelis, rue du Progrès. — Maurice Testelin, rue du Progrès. — Pierre Rotsaert, rue du Général Faidherbe. — Ernest Collyn, Grande-Rue. — Hermance Robbens, rue de Tourcoing. — *Publications de mariages.* — Edmond Leuridan, pharmacien, et Augustine Lemaire, sans profession. — Albert Raviart, 22 ans, teinturier, et Romaine Depraetter, 22 ans, piqueuse. — Emile Lagu, 31 ans, plisseur, et Ide Vanleuven, 21 ans, soigneuse. — *Déclarations de décès du 9 au 15 juillet.* — Gérard, présentée sans vie, rue Marceau. — Arthur Schoon, 2 mois, rue des Jardins. — Théophile Wabant, 5 jours, rue de Belfort.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du 15 juillet.* — Julia Beuselinck, rue de la Croix-Rouge. — Henri Scubecq, rue de la Latte. — Marie Malfait, et Jean Malfait, jumeaux, rue Verte Feuille. — Edouard Leclercq, rue de la Blanche-Porte. — Marie Bonsel, rue de la Croix-Blanche. — *Publications de mariages.* — Henri Poulayn, 26 ans, rattacheur, et Blanche Dedeplanque, 23 ans, rattacheuse. — Désiré Cornille, 19 ans, employé, et Fidéline Lepers, 23 ans, épicière. — Joseph Duvillier, 26 ans, memuisier, et Angette Delespaul, 25 ans, soigneuse. — Georges Desurmont, 25 ans, industriel, et Magdeleine Descamps, 22 ans, sans profession. — Eugène Corsellis, 26 ans, fileur, et Marie Six, 20 ans, sans profession. — Henri Defaux, 26 ans garçon de magasin, et Elise Leeru, 28 ans, dévideuse. — Jules Dubus, 32 ans, rattacheur, et Palmyre Omez, 33 ans, soigneuse. — Jacques Bisschoff, 25 ans, rattacheur, et Zoë Senaeve, 23 ans, bobineuse. — Henri Duquesne, 27 ans, magasinier, et Sophie Nollet, 25 ans, bobineuse. — Jules Leclercq, 22 ans, rattacheur, et Silvie Verdonck, 25 ans, soigneuse. — Jules Vanmaelcamont, 27 ans, domestique, et Marie Allard, 24 ans, lesseuse. — Louis Cherrier, 25 ans, domestique, et Florence Dessousseaux, 25 ans, soigneuse. — Maximilien Pollet, 21 ans, dégraisseur, et Hortense Vandebronck, 20 ans, soigneuse. — Alfred Desvemain, 23 ans, teinturier, et Zoë Steelandt, 22 ans, rattacheuse. — Casimir Leleu, 27 ans, instituteur, et Marie Dumont, 22 ans, sans profession. — Victor Houde, 25 ans, ferblantier, et Aimée Delespaul, 21 ans, cantinière. — Paul Dutrieux, 24 ans, représentant, et Maria Mercier, 25 ans, sans profession. — Henri Lagache, 27 ans, menuisier, et Lucie Bonnel, 26 ans, tisserande. — François Derreveaux, 28 ans, tisserand, et Léonie Opsomer, 28 ans, soigneuse. — Philippe Malfait, 21 ans, rentreur, et Joséphine Pollet, 18 ans, dévideuse. — *Mariages.* — Alfred Terryn, 27 ans, jardinier, et Alphonse Casier, 36 ans, veuf. — Louis Hecquet, 24 ans caissier, et Adèle Vandevenne, 20 ans, sans profession. — Etienne Dufhoit, 31 ans, tisserand, et Pauline Delannoy, 24 ans, soigneuse. — Charles Moreau, 25 ans, dresseur, et Pélagie Carlier, 21 ans, piqurère. — *Déclarations de décès du 16 juillet.* — François Gruard, 77 ans, pensionné de l'Etat, rue Collectenr. — Cécile Lefebvre, 67 ans, sans profession, rue des Archers. — Marie Desreumaux, 1 an, sentier de Roncq. — Henri Destombes, 63 ans, retordeur, rue Neuve-de-Roubaix.

MOUVEAUX. — *Déclarations de naissances du 8 au 15 juillet.* — Jeanne Médo, le Paradis. — Marie Tkindt, les Bonnets. — Jacques Delemme, la Place. — Fernand et Fernande Debruyne, jumeaux, Croix-Bouillette. — Charles Manckier le Pelé. — Henri Croquet, Croix-Bouillette. — *Déclarations de décès du 9 au 15 juillet.* — Flipo, présente sans vie, la Croix-Bouillette. — Germaine Leveugle, 4 ans 5 mois, les Duriez.

HERSEAUX. — *Déclarations de naissances du 7 au 15 juillet.* — Henri Doutreligne, Place. — Frédéric Vermoeren, Place. — Jeanne Vandevyvere, Place. — *Déclarations de décès du 7 au 15 juillet.* — Clémence Liagre, Ballons. — Léopold Vanhecke, Outre Pré.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille LEVEUGLE-HERTELET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Germaine LEVEUGLE, décédée à Mouveaux, le 14 juillet 1892, à l'âge de 4 ans et 5 mois, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'Ange Solennels, qui auront lieu le dimanche 17 courant, à 5 heures, en l'église de Mouveaux. L'assemblée à la maison mortuaire, chez Mme veuve Lepers, près du Beau Bouquet.

Les amis et connaissances de la famille HARINKOUCK-FRY qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Amand-François-Joseph HARINKOUCK, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil supérieur de l'Ecole nationale des arts industriels, vice-président de la Fédération de tir du Nord, né à Tourcoing, le 18 janvier 1821, décédé accidentellement à St-Gervais, le 12 juillet 1892, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le dimanche 17 courant, à 8 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 h., et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 dudit mois, à 10 heures 1/4, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée rue de la Fosse-aux-Chênes, 37.

Les amis et connaissances de la famille LEMMENS-LES-CRAUWAET qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Jean-François LEMMENS, décédé à Roubaix, le 15 juillet 1892, dans sa 67e année, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le lundi 18 courant, à 8 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à l'Hôtel-Dieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le lundi 18 juillet 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph SOLEIL, époux de Dame Hermine CALLAERTS, décédé pieusement à Roubaix, le 6 juin 1892, dans sa trente-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juillet 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Joseph BUSSART, épouse de M. Désiré LAVALLARD, décédée à Roubaix, le 9 juillet 1891, à l'âge de quarante-cinq ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel du mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le lundi 18 juillet 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Mademoiselle Zoë-Marie PÊCHER, décédée à Roubaix, le 17 juin 1892, dans sa 40e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juillet 1892, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Sophie-Joseph BUSSART, épouse de M. Désiré LAVALLARD, décédée à Roubaix, le 9 juillet 1891, à l'âge de quarante-cinq ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Martin, à Roubaix, le lundi 18 juillet 1892, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Monsieur Joseph SOLEIL, époux de Dame Hermine CALLAERTS, décédé pieusement à Roubaix, le 6 juin 1892, dans sa trente-et-unième année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

L'HISTOIRE AU JOUR LE JOUR

16 JUILLET 1656

LE SECOURS DE VALENCIENNES

Valenciennes faisait alors partie des Pays-Bas espagnols et la province de Hainaut, ainsi nommée parce qu'elle est traversée par la rivière de Haisne, n'était pas comme aujourd'hui divisée en deux portions dont l'une est devenue française et l'autre est restée belge. Turenne était venu mettre le siège devant Valenciennes avec une armée française de 24,000 hommes, le prince de Condé et les Espagnols entreprirent de la secourir.

La ville est traversée du S. au N. par l'Escaut, qui y arrive de Bouchain situé à l'O.-S.-O. et en sort pour descendre au N.-N.-E. jusqu'à Condé où il reprend la direction N. vers Tournay. Turenne avait établi ses quartiers sur la rive droite, appuyant les deux extrémités de ses lignes, longues d'environ deux lieues du fleuve en amont et en aval de la ville; la Ferté, qui exerçait un commandement indépendant de lui, avait établi les siens sur la rive gauche, ses deux ailes s'appuyant également au fleuve, et occupant par son centre la croupe qui domine Valenciennes à l'O. et qu'on appelle le Mont-Anzin.

Les Espagnols arrivèrent de Bouchain par la rive droite et vinrent s'établir à Famars, à portée de canon en arrière de l'aile gauche de Turenne, occupant sur leur front le mont Hawie qu'ils garnirent d'artillerie; puis ils firent franchir le fleuve sur leur gauche à un gros détachement qui alla occuper la cense d'Urtebise au point culminant du plateau qui domine la contrée au S.-O. de la ville, pendant que d'autres troupes allaient s'établir assez loin, toujours sur la rive gauche pour garder les routes de Douai et de Lille (O. et U.-O. de Valenciennes) et observer les cours de l'Escaut en aval de la ville.

C'est Turenne qui paraissait ainsi le plus menacé; en réalité l'objectif de l'ennemi était La Ferté, le trop confiant général qui avait poussé l'insouciance jusqu'à faire raser une seconde ligne retranchée que son prudent collègue lui avait fait préparer sur le Mont-Anzin avant son arrivée. Après 15 jours passés dans l'expectative, le 15 juillet à dix heures du soir, les Espagnols, passant subitement le fleuve sur onze ponts jetés un peu en amont du côté de Denain, se forment sur la rive gauche et marchent en trois colonnes sur les retranchements qui abritent La Ferté, pendant qu'on lâche à Bouchain une immense retenue d'eau préparée dont la poussée vient enlever les ponts servant de communication entre Turenne et La Ferté et couper l'armée française en deux tronçons.

L'attaque a commencé à une heure et demie du matin; La Ferté surpris essaie bravement de résister, il est blessé et fait prisonnier; les Espagnols ont pénétré dans ses lignes où ils ont aussitôt pratiqué des ouvertures pour ouvrir passage à leur cavalerie. La débâcle des Français est complète, plus de ponts pour se replier sur Turenne ou être secourus par lui, plus d'autre issue que la route de Condé (N.-N.-E.) qui leur est bientôt fermée; à peine 2 ou 3,000 hommes purent-ils gagner cette place, sans armes et demi-nus, tout le reste fut pris ou tué.

Dès l'aube, don Juan d'Autriche était dans Valenciennes, le prince de Condé l'y rejoignit vers cinq heures et demie et sans s'arrêter courut sur le camp de Turenne par les ponts de pierre de la ville; il était trop tard, Turenne avait décampé, abandonnant son artillerie et ses équipages pour sauver son armée, et il s'arrêtait bientôt en bel ordre dans la plaine, à 3 lieues et demie, appuyé à la place de Quesnoy (S.), sans un outil pour se retrancher ni un canon à mettre en batterie.

Il fallait être lui pour ne pas rentrer en France et y ramener les Espagnols à sa poursuite, pour relever ses soldats abattus, à peine armés, et se maintenir ferme devant une armée plus nombreuse exaltée par sa victoire. Sa contenance fut telle qu'il y réussit, et que le 20, après être restés deux jours devant lui, les Espagnols firent demi-tour et s'en retournèrent au N. assiéger la place de Condé.

NOTES DE LA MÉNAGÈRE

MENU DU LUNDI 18 JUILLET

POTAGE RIZ AU BEURRE
POMMES DE TERRE FARCIES
CANARD AUX CERISES
TOMATES AU GRATIN
SALADE
DESSERT

RECETTES. — *Canard aux cerises.* — Faire cuire le canard au four, et les cerises séparément, dans leur jus, avec du sucre. — *Tomates au gratin.* — Prenez 4 ou 5 tomates et coupez chacune d'elles en deux dans le sens de l'épaisseur. Mettez dans un plat un morceau de beurre, quand il est fondu ajoutez persil, ciboule hachés, un peu de mie de pain émiettée ou de chapelure blonde, placez vos tomates sur ce haché, salez-les, poivrez-les, et recouvrez avec de la chapelure ou mie de pain, versez un peu de beurre fondu sur le tout et mettez au four : servez chaud.

EN TISONNANT

... Puisque nous parlons somnambulisme, dit le vieux professeur, laissez-moi vous raconter un fait dont je puis vous garantir l'authenticité, attendu qu'il s'est passé, il y a environ dix ans, au collège de X..., où j'enseignais alors la rhétorique.

Un élève de seconde (inutile de vous dire son nom) s'étant attiré à diverses reprises, par des infractions assez graves au règlement, des réprimandes très sévères de la part du proviseur, conçut contre lui une haine qui n'attendait qu'une occasion pour se manifester par des actes. L'humaniste en question était somnambule. Or, une nuit qu'il s'était endormi en rêvant aux moyens de satisfaire sa rancune, il se lève dans un état de somnambulisme complet, prend, dans le tiroir de sa table de nuit, son rasoir, et se dirige lentement, vêtu seulement de sa chemise, vers la chambre du proviseur.

Celui-ci, par un hasard vraiment providentiel (*onze heures venaient de sonner, et, d'ordinaire il se couchait à dix*), *était occupé à faire sa* correspondance. Il écrivait, le front appuyé sur la main gauche, pris de sommeil, sentant ses paupières s'alourdir, et n'apercevant plus qu'à travers un brouillard la feuille aux trois quarts blanche sur laquelle ses doigts engourdis allaient bientôt laisser tomber la plume.

Il fut tiré soudain de sa somnolence par le grincement de la porte qui s'ouvrait. Il leva le tête et, dans la pénombre, à quelques pas de lui, aperçut une forme blanche tenant à la hauteur de l'épaule, un objet brillant qui semblait une lame de couteau ou de poignard.

Aussitôt, une terreur intense s'empara du malheureux proviseur, le serra à la gorge de telle sorte qu'il lui eût été impossible d'articuler le moindre son.

Ses cheveux se hérissèrent ; une sueur froide perla sur ses tempes et son cœur se mit à battre avec violence.

Sa frayeur augmenta encore lorsque, la forme blanche s'étant approchée. Il reconnut la figure de son visiteur nocturne, à laquelle la lueur blafarde de la lampe donnait une expression fantastique.

Le proviseur, tremblant d'effroi, ne songea pas un seul instant à appeler au secours ou à se jeter sur l'étrange apparition ; la force, d'ailleurs, lui eût manqué. Machinalement, et obéissant à cet instinct de la conservation chevillé au cœur de tout créature, il se laissa glisser sur ses genoux en se blottit sous la table, dont le tapis le recouvrit de ses plis lourds, traînant jusqu'au parquet.

Le somnambule, tout entier à son idée fixe, ne l'avait pas aperçu. Il traversa la chambre d'un pas lent, se dirigeant vers l'alcôve. Il s'arrêta près du lit. Alors, sa main droite s'abaissa vers le traversin, à l'endroit précis où se serait trouvé caché le cou du proviseur s'il avait été couché. D'un geste automatique, et à plusieurs reprises, le somnambule promena le rasoir sur les draps dans toute leur largeur et en appuyant avec une telle force que la toile était hachée menu comme de la charpie.

Après quoi, il se retira comme il était venu, tenant toujours son rasoir grand ouvert dans sa main élevée à la hauteur de l'épaule.

Dès que le bruit cadencé de ses pas eut cessé de se faire entendre dans le corridor, le proviseur, plus mort que vif, sortit de sa cachette et alla réveiller le censeur auquel il raconta ce qui venait de se passer. Ses dents claquaient de frayeur, tandis qu'il retraçait dans les moindres détails la scène terrible dont il avait été témoin et où il avait failli (combien peu s'en était fallu!) jouer le rôle de victime...

Inutile d'ajouter que, le lendemain même le dangereux somnambule était rendu à sa famille, à laquelle une lettre explicative faisait connaître les motifs de ce congé imprévu et définitif...

C'était au docteur de prendre la parole :

... Je ne vous parlerai, dit-il, ni somnambulisme, ni magnétisme. Je veux seulement vous conter un fait assez étrange arrivé à moi-même, et duquel vous tirerez les conclusions qu'il vous plaira.

Je me trouvais à Nantes à cette époque, où j'habitais un petit appartement de quatre pièces, sur le quai Richebourg. J'attendais ce jour-là mon père, qui devait arriver par le bateau d'Angers, et, accoudé à mon balcon, je contemplais rêveusement la Loire, sillonnée en tous sens par de nombreuses embarcations : canots de plaisance, à la voile blanche gonflée par la brise, lourds chalands halés par des remorqueurs dix fois moins gros qu'eux, bateaux plats où des pêcheurs tendaient leurs lignes, faisaient sécher leurs filets. A travers deux rives de verdure, le fleuve déroulait ses flots transparents, sur lesquels le soleil de juin jetait la magie de son rayonnement...

Tout en regardant, je songeais à mon père que j'allais pouvoir, quelques instants plus tard — et après une séparation de deux années! — serrer enfin dans mes bras. Or, tandis que je savourais par avance les délices de cet embrassement, voici que, tout à coup, je vis (je vis de mes yeux, de mes propres yeux, entendez-vous bien, et comme je vous vois au moment où je parle) le cadavre d'un noyé qui suivait le fil de l'eau, le visage livide, les yeux et la bouche affreusement contractés, les cheveux collés aux tempes; et ce noyé c'était mon père !...

Il n'y avait pas à en douter, c'étaient bien ses traits, sa barbe grisonnante et jusqu'à la balafre qui zébrait son front en écharpe, à partir du sourcil droit, — cicatrice glorieuse d'un coup de sabre russe, reçu pendant la campagne de Crimée!

Ma première pensée fut celle-ci ; « Mon père est tombé du bateau! » et sans réfléchir à l'invraisemblance de cette hypothèse, alors surtout que le cadavre devançait le paquebot dans sa course, je me précipitai dans ma chambre et descendis en toute hâte sur le quai.

Emporté par le courant, le corps du noyé avait disparu.

A ce moment, j'entendis sonner midi au beffroi de la cathédrale. Un homme en bras de chemise, assis sur sur la berge, les jambes pendantes, pêchait philosophiquement à la ligne. Le cadavre avait dû passer, tout au plus, à deux brasses de lui. Je l'interrogeai ; il m'affirma n'avoir rien vu, et, comme j'insistais, me regarda de cet air de pitié dont on regarde les pauvres diables dont les facultés mentales ont subi quelque altération.

Je renonçai donc à poursuivre mes investigations et me dirigeai lentement vers l'embarcadère où devait aborder le paquebot.

Une demi-heure plus tard, je voyais à l'horizon se dérouler son panache de fumée : le paquebot apparaissait au détour du fleuve, le pont couvert d'une foule bigarrée où l'on ne pouvait distinguer encore aucun visage.

Soudain, je poussai un cri de joie — aussitôt réprimé. A l'avant du bateau, la main droite sur ses yeux pour les garantir du soleil, je venais de reconnaître mon père...

Après m'avoir serré dans ses bras :

— Tu as bien failli ne pas me revoir, me dit-il.

— Que vous est-il donc arrivé?

— Il y a une demi-heure, environ, comme nous approchions de Mauves, m'étant imprudemment penché sur le bastingage, je tombai à l'eau. Je ne sais pas nager, j'allai certainement périr. Heureusement, on s'aperçut de ma chute, et l'on me jeta une bouée de sauvetage qui me permit d'attendre l'arrivée du canot envoyé pour me ramener à bord. Ah! j'ai bien cru un moment, je t'assure, que tout était fini pour moi, et j'ai fait un fameux acte de contrition.

« Si tu veux, après déjeuner, nous irons ensemble allumer un cierge à l'autel de sainte Anne, vrai, je lui dois bien cela!

— Et à quel heure cet accident vous est-il arrivé ?

— Je te l'ai dit, il y a environ une demi-heure; il était midi moins quelques minutes...

Jugez de ma stupeur! C'était justement à midi moins quelques minutes que j'avais vu (car vous ne m'en ferez pas démordre, je l'avais vu, de mes yeux vu) le cadavre de mon père emporté par les flots de la Loire!

Je racontai le fait à mon père, qui, tout en le trouvant bizarre, étrange, invraisemblable au dernier point, ne put faire autrement que de le croire.

Je ne sais quel farceur a modifié le vers fameux :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable

de la façon suivante :

Le vrai peut quelquefois n'être pas vrai *sans blague*,

mais soyez bien persuadés que ce n'est point ici le cas.

Est-ce un phénomène de *seconde vue*, de *bilocation*, ou simplement une sorte de pressentiment? Je vous en laisse juges. Vous trancherez la question comme il vous plaira.

Mais, quoi qu'il en soit, je puis vous affirmer que l'impression qu'il produisit sur moi est aussi vive qu'au premier jour. Je vivrais mille ans que le souvenir ne s'en effacerait pas!...

BIBLIOGRAPHIE

L'Univers illustré du 16 juillet 1892 renferme une très belle page sur la matinée gratuite du 14 juillet à l'Opéra ainsi qu'une reproduction très fidèle de la collision du *Hoche* avec le *Maréchal Canrobert*, et signale, en outre, plusieurs gravures d'art, des portraits et des très belles illustrations de L. Tinayre pour la *Dame de pique* de Prosper Mérimée. 31371d

Le Monde illustré, 13, quai Voltaire, Paris. — Sommaire du numéro du 16 juillet 1892. — GRAVURES : Départements : La catastrophe de la Grande-Casse (Savoie). La collision du « Hoche » et du « Maréchal Canrobert »; sauvetage des passagers. Fête du Drapeau au 22e dragons, à Sedan. — Paris : Réservoirs de Montrouge, vue des bassins, détails de la tuyauterie, plan des réservoirs. — Nécrologie : M. le Bastard, maître des Requêtes, ancien sénateur. — Beaux-Arts : Tableau de M. Ernst, Fontaine du sultan Ahmed, à Constantinople.

TEXTE. — Chroniques : Le Courrier de Paris, par Pierre Véron; Théâtres, par H. Lemaire. Variété : Une légende de saint Cloud, par G. Lenôtre; L'eau potable à Paris, par Guy Tomel; Salon de 1892 (Champ de Mars), par Olivier Merson; Le 14 juillet à Paris, par Saint-Valery. Explication des gravures, Echecs, Rébus, Récréations de la famille, Bibliographies, etc. — En supplément : Tante Berceuse, roman par Jules Mary, Illustrations de G. Vuillier. Le numéro : 50 centimes.

Dans la 375e livraison de la **Grande Encyclopédie** publiée cette semaine, nous relevons un fort intéressant article de M. Henri Marion, l'éminent professeur de pédagogie à la Sorbonne, sur l'Enseignement supérieur, et une étude un peu courte de M. Berthelot sur l'Enseignement professionnel et technique en France et à l'étranger. Ces deux monographies terminent l'article Enseignement qui a été traité avec une empleur et une hauteur de vues tout à fait dignes de la **Grande Encyclopédie**. Nous sommes heureux de signaler dans la même livraison un important travail de M. Ed. Lefèvre sur l'Entomologie.

Prix de chaque livraison : 1 franc. Une feuille spécimen est envoyée gratuitement sur demande. H. Lamirault et Cie, 61, rue de Rennes, Paris.

Moniteur de la Banque et de la Bourse, 30, rue Bergère, Paris. (25e année). — Revue économique et financière indépendante de toute société de crédit, paraissant le dimanche et publiant tous les tirages autorisés par la loi. Cours complets des valeurs en Bourse, en Banque, d'Assurances, de Charbonnages et Minières; renseignements utiles; études sur toutes les valeurs; questions de jurisprudence financière; tableaux mensuels des coupons et de l'échelle de revenus des valeurs. Cette revue est l'une des plus anciennes, des plus répandues. Abonnement : Six francs par an. Etranger : Dix francs. Numéro spécimen envoyé sur demande.

Sommaire du n° 28 : Situation. Histoire de la Caisse d'Epargne. Informations financières. Conversion tunisienne. The Quebada Railway Land and Copper Company, Limited. Les mines d'or de l'Afrique du Sud. Compagnie départementale des Eaux et Services municipaux. L'Alpine. Société de Dynamite. Renseignements utiles : La situation du marché ; Cercle de l'escrime. Jurisprudence financière. Revue des valeurs. Marché en banque. Petite correspondance. Marché des départements. Changes et monnaies.

Tirages. — Crédit Foncier de France : Obligations Foncières 3 0/0 1887 ; Obligations Foncières 3 0/0 1879 ; Obligations Foncières 3 0/0 1885. Ville de Tourcoing, Eaux minérales et bains de mer. Aciéries de France. Musée Grévin. Chemin de fer garantis des Colonies Françaises. Département de Constantine. Gaz de Marseille. Société Française Lyonnaise. Grande Société des Chemins de fer Russes. Banque centrale du Crédit Foncier de Russie. Grande Société des Chemins de fer Russes. Société Générale Algérienne. Chemins de fer de l'Ouest Algérien, Compagnie Algérienne. Emprunt Russe 4 0/0 1880.

Manuel d'électro-homéopathie. *Guide médical des familles*, par le docteur LANDRY (1).

Il n'est personne de nos jours qui n'ait entendu parler de la grande découverte médicale accompee par Hahnemann au commencement de ce siècle et qui porte le nom d'homéopathie. Qu'on l'accepte ou qu'on la repousse, il faut cependant compter maintenant avec elle. Il n'est plus permis, en effet, d'ignorer une doctrine qui possède à son actif des succès nombreux et d'autant qu'ils ont été obtenus souvent chez des malades abandonnés par des médecins de la vieille école.

Cependant, absorbé par ses études magistrales, Hahnemann dut se borner à tracer les grandes lignes de son œuvre, ce qui constituait déjà un travail gigantesque qu'il put à peine achever. Il restait à compléter sa doctrine et à la perfectionner : ce devait être la tâche de ses disciples et de leurs successeurs.

C'est à cette tâche que s'est voué le docteur Landry, qui nous donne dans son *Manuel d'électro-homéopathie*, le résumé de ses recherches et de ses travaux pendant plus de dix années.

L'auteur qui a pratiqué pendant plusieurs années la médecine à Roubaix a laissé ici des souvenirs qui, à défaut d'autre mérite, seraient déjà une recommandation suffisante pour son œuvre.

Qu'est-ce donc que l'électro-homéopathie? C'est précisément le complément et le perfectionnement de l'homéopathie dont nous parlions tout à l'heure. Application féconde de la magnifique réforme d'Hahnemann, l'électro-homéopathie lui apporte une force nouvelle et découple ses moyens d'action. Ce ne sont pas là de vaines paroles. Depuis que, rompant avec de vieux préjugés, quelques médecins zélés ont scientifiquement appliqué cette méthode admirable, on a vu guérir des maladies trop longtemps réputées incurables, telles que le cancer, la scrofule, les maladies de poitrine, etc. Voilà ce qu'expose le docteur Landry dans son manuel qui a le très grand avantage d'être écrit dans un langage clair et intelligible pour les profanes. C'est à notre avis le meilleur éloge que nous puissions faire d'un pareil livre qui aura bientôt sa place marquée dans toutes les familles.

X.

(1) Un volume in-18, 3 francs. Librairie Alfred REBOUX, 17, rue Neuve, Roubaix.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 16 juillet. — C'est aujourd'hui la liquidation de quinzaine, on ne s'en aperçoit pas beaucoup car les engagements sont très limités. La fermeté est toujours la note dominante malgré une légère tension des reports.

Londres est ferme, Berlin et Vienne sont plus faible.

Le 3 0/0 est à 98,70. Le Crédit foncier est ferme à 1,410; l'émission du 21 juillet sera un très grand succès. Il est maintenant probable que les demandes de conversion absorberont la totalité de l'emprunt. Car c'est une règle générale que tout porteur d'une valeur sérieuse appelée à la conversion va audevant d'une déception en demandant le remboursement.

La Banque de Paris est à 641.25. Le Crédit Lyonnais fait bonne contenance à 775. Le Suez est en reprise à 2730. Il se manifeste un peu d'hésitation sur les fonds étrangers. L'Italien se tient bien à 90,40. L'Extérieure ne brille toujours pas.

En Banque, la Morena est à 125. La part de Soufres romains consolide son avance à 210.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

REVUE FINANCIÈRE DE LA SEMAINE

Paris, 16 juillet. — Le marché faible au début de la semaine s'est assez vivement relevé bien que les affaires soient des plus calmes.

Il n'y a aucun autre motif de baisse, d'un autre côté après une étape de hausse aussi importante sur nos rentes, il est bien difficile d'avancer beaucoup.

Le 3 0/0 est à 98,55.

Les actions des sociétés de crédit ont peu varié. Le crédit foncier est à 1,100.

On sait que c'est le 21 courant qu'a lieu l'emprunt de conversion des obligations communales 3 0/0 1860 et 4 0/0 1875, 1881-1886.

Etant donné que les obligations communales viennent au même rang au point de vue des garanties que la rente Française et les obligations des chemins de fer, il n'y a plus à se préoccuper que du rendement net de l'obligation communale.

A 98,60 la Rente française rapporte un intérêt de 4 fr. pour un capital de 32,86.

Les nouvelles obligations communales sont émises à 495 pour les porteurs qui se convertissent et rapportent 16 fr. soit, défalcation de l'impôt sur le revenu, 15,36 correspondant à un intérêt de 4 fr. pour 32,22.

Pour les obligations de chemins de fer le revenu est le même, mais on n'a pas avec elles les chances de lots qui existent pour les obligations communales.

Il nous paraît inutile d'insister près des obligataires dont les titres vont être convertis. Ils comprendront l'intérêt qu'ils ont à échanger leurs anciens titres contre des obligations nouvelles. Ils ont un revenu à l'abri de tout aléa et participent en outre chaque année à quatre tirages comportant un lot de 100,000 fr.

La Banque de Paris, dont l'exercice paraît un peu plus favorable est à 642,50.

Le crédit Lyonnais se maintient bien à 783,75.

La Société générale, par son excellent classement est à l'abri des variations du marché.

La Banque d'Escompte s'est avancée à 227,50.

Les actions des Cirages français ne sont pas à leur cours avec un revenu de 25 à 30 fr.

Les Bhalets de commodité qui indépendamment de leur exploitation ont encore la ressource de la publicité, sont à 676,25.

Nos grandes chemins sont fermes.

Bon courant d'affaires sur les obligations des chemins de fer économiques.

Les Méridionaux Italiens sont à 630 en train de regagner leur dernier coupon.

A part la rente Extérieure qui reste lourde, les fonds étrangers sont plus fermes.

Le marché de l'Italien se raffermit de plus en plus. On cote 90,50. La tentative de baisse a donc complètement échoué.

En Banque, les valeurs de cuivre sont généralement faibles : faisons toutefois exception pour la Morena qui cote 125.

Les Soufres Romains valent de 237,50 à 240. Une attitude aussi ferme ne peut être légitimée que par une situation excellente et à l'abri de toute critique. Aussi, même en considérant le calme actuel peut-on annoncer la hausse comme assurée dans un délai peu éloigné.

DE LAVIGERIE, 22, place Vendôme.

MÉDECINE *Maladies* de la *Gorge* de *Voix* et de la *Bouche*, *effets pernicieux causés par* le traitement *mercuriel* et *la tabac*. — Faites usage des **Pastilles de Dethan**, au sel de Berthollet. La boîte, **2 fr. 50.**

Maladies de l'*estomac* et des *intestins, digestions pénibles, manque d'appétit, aigreurs, renvois, vomissements, diarrhée, coliques*, etc. — Faire usage des **Pastilles** et des **Poudres de Paterson**, au bismuth et magnésie. Pastilles : **2 fr. 50**; Poudre : **5 fr.**

Appauvrissement du sang, faiblesse de tempérament, manque d'appétit, fièvres, maladies nerveuses. — Faites usage du **Vin de Bellini** au quinquina et colombo, *fortifiant, digestif, fébrifuge* et *anti-nerveux*, il est recommandé aux *enfants*, aux *femmes délicates* et aux *personnes affaiblies par l'âge*, la *maladie* ou les *fatigues de toute nature*. La bouteille **4 fr.**

DETHAN, pharm., 23, rue Baudin, Paris, et à dans des principales pharm. de France. 1888

AVIS

L'*Hôtel de France et Champagne* qui existait à *Paris, 132, rue Montmartre*, est réuni à l'**Hôtel Central** de la Bourse du Commerce. *40, rue du Louvre.* 31100

CRÉDIT FONCIER DE FRANCE

Conversion des Obligations Communales 1860, 1875, 1881-86

Emission de 500,000 Obligations Communales

Remboursables en 75 ans au plus tard, rapportant 16 francs par an et participant à 4 tirages par an pour 800,000 fr. de lots, avec libération par anticipation.

PRIX D'ÉMISSION :

Conversion. . . . . 495 fr.
Souscription en espèces. . . . 497 fr. 50

Payable 20 fr. en souscrivant, 30 francs à la répartition et le surplus en 4 versements annuels.

On souscrit **SANS FRAIS,** *dès aujourd'hui, chez* **MM. Verley, Decroix et Cie**, *rue du Curoir.*

La souscription sera close le 21 juillet 1892.

31383—63606

UN DEM